



Compte rendu du 22^{ème} congrès de la FPS

Samedi 17 novembre 2018

La FPS a tenu son 22^{ème} congrès annuel à l'Hôpital Européen Georges POMPIDOU en présence de ses adhérents et des invités de l'ordre des médecins, du Centre National de Gestion et de l'INPH.

La séance du matin a débuté par la présentation, du :

Rapport financier du syndicat par le Dr J H TAWIL qui est adopté en séance plénière, avec un excédent budgétaire sans changement du coût de la cotisation. Vote majorité : oui ; 1 abstention

Le président sortant TRUJILLO a retracé toutes les actions menées par le syndicat ces dernières années avec la tutelle pour dégelé la situation, d'abord avec la Ministre du Gouvernement VALS, ensuite avec notre Ministre actuelle Mme Agnès BUZIN. La FPS estime que près de 5000 praticiens en poste peuvent se voir signifier l'arrêt de leur activité au 31 décembre 2018, faute de nouveau texte les concernant.

Présentation du rapport Moral de la FPS ; vote à main levée : Majorité absolue oui ,2 abstentions.

Le nouveau président Slim BRAMLI a présenté la nouvelle feuille de route 2018-2019 et la stratégie de la FPS avec une priorité des priorités : régulariser tous les PADHUE en situation précaire et poursuivre les négociations en vue d'une nouvelle loi pérenne.

Le nombre des PADHUE non encore régularisés est estimé à 5000, rappelant que les estimations de la FPS ont toujours été justes car basées sur l'observation et la connaissance du terrain. Les échanges entre les adhérents et les responsables de la FPS, montrent combien le chemin est long pour aboutir à une pérennisation d'un dispositif lisible pour tous, et qui permettrait de donner aux Praticiens à Diplômes Hors Union Européenne la place qui leur est sied dans le système de santé.

Durant la matinée, les présents ont bénéficié de **deux présentations scientifiques** faites par :-- **Dr M KACHER : prescriptions des médicaments chez la personne âgée**
Recommandations - DrS KASSEYET : actualités sur les cancers bronchiques.

Un renouvellement des membres du Conseil d'Administration pour moitié s'est effectué séance tenante. Plusieurs nouveaux membres sont élus, ils sont jeunes et conscients des enjeux en cours et à venir, ils vont intégrer les groupes de travail et des différentes commissions du Syndicat.

Comme le mandat du Président TRUJILLO est arrivé à son terme, le Conseil d'Administration a élu à l'unanimité **le Docteur Slim BRAMLI comme nouveau président du syndicat**. C'est pour la première fois que les destinées de la FPS seront entre les mains d'un praticien élu de la province, en effet, le Président Slim BRAMLI est praticien hospitalier gastro-entérologue en Avignon dans le Vaucluse.

L'après-midi La table ronde

« L'avenir des hôpitaux français sans les PADHUE au 1^{er} janvier 2019 ! »

a réuni :

Monsieur Philippe TOUZY : CNG Chef de département concours

Dr DONADIEU Conseil National de l'Ordre des Médecins, PARIS

Dr Patrick LEGLISE : Pharmacien des Hôpitaux Délégué général adjoint INPH (vice-président SYNPREFH)

Dr Alain JACOB : Délégué général de l'INPH service (président SNHG - Corbeil Essonne)

Dr Slim BRAMLI : Nouveau président FPS, secrétaire général INPH

Dr Patricio TRUJILLO : Vice-président FPS

Le président Slim Bramli a présenté les invités en faisant un bref rappel sur la crise de la démographie médicale et le rôle important qu'apporte les PADHUE dans leur excellent travail accompli quotidiennement dans différentes structures hospitalières malgré un statut précaire et la menace d'un arrêt imminent de leur fonction le 31 décembre 2018 si rien n'est fait .

Le but de la FPS c'est non seulement de régulariser la situation de ces confrères dans l'urgence mais de proposer l'élaboration d'une loi pérenne en vue de l'intégration définitive des PADHUE.

Dialogue franc sur la situation des PADHUE en France, en situation précaire dans un ensemble fragile avec diminution de l'offre de soin en France, par manque de praticiens. Alors que de milliers de PADHUE confirmés professionnellement, mais qui sont empêchés statutairement d'exercer et contribuer à résorber la crise.

Bien sur tous les présents sont d'accord pour dire que la levée des obstacles statutaires ne doit pas se faire au détriment de l'excellence. Pour cela, il faudrait un nouveau cadre législatif qui pérenniserait un mode de sélection des PADHUE avec un contrat d'objectifs et moyens lisibles pour tous. Les cas des chirurgiens-dentistes et des pharmaciens étaient également débattus avec les présents.

Tous les PADHUE ont pu s'exprimer en exposant leur particularité leur situation et leur statut.

On signalera pour la première fois depuis 10 ans la présence de représentants du SNPADHUE répondant à l'invitation de la FPS signe d'apaisement avec retour de l'invitation du SNPADHUE à la FPS à leur prochain congrès.

Le 22ème congrès fut une réussite avec des débats directs et pertinents.

Nos invités étaient à la hauteur de la situation et diplômés malgré certaines attaques acerbes et l'absence parfois de réponses satisfaisantes.

Chacun a joué son rôle et ils ont même accepté de participer aux interviews de France 24 et du QDM tard après le congrès.

Les remerciements au nom de la FPS leur sont adressés.

Remerciement à notre secrétaire Mme E CINOSI pour son professionnalisme exemplaire ainsi qu'aux anciens membre du CA .

Les conclusions retenues par la FPS et transmises au medias à l'issu de la table ronde étaient la nécessité d'instaurer un cadre législatif et une loi pérenne en vue :

1-examen + commission pour ceux qui ont échoué (Liste C et Liste A) exerçant en France depuis la dernière Loi 2010.pendant 5 ans afin de régulariser définitivement le "stock "

2-Validation des acquis pour ceux qui sont en exercice depuis plusieurs années sur des postes précaires.

Concernant les nouveaux venus il y aura toujours la liste A pour laquelle il faudra demander le nombre de postes à 800.

Dr OUDJHANI MOUSSA

Délégué général

Dr BRAMLI SLIM

Président



